

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 28 avril 2014

Madame, Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui pour vous remercier de votre apport à l'élaboration de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires*. Comme vous le savez, la Loi a été adoptée par l'Assemblée législative le 8 avril 2014, a reçu la sanction royale le 9 avril 2014 et a été proclamée en vigueur le 24 avril 2014. La Loi est maintenant pleinement en vigueur et je sais que vous vous préparez tous pour la prochaine ronde de négociations.

Collaborer avec vous pour établir un meilleur cadre juridique de négociation collective à temps pour les prochaines négociations était une priorité claire de notre gouvernement. Votre apport et votre soutien à la rédaction du texte de loi et à l'élaboration des amendements nous ont aidés à transformer les négociations collectives dans le système d'éducation de l'Ontario.

Sans votre aide, nous n'aurions pas pu concevoir et améliorer la Loi et créer un cadre de relations de travail qui, selon nous, constituera une structure meilleure et plus efficace pour la prochaine ronde de négociation collective et les rondes qui suivront.

L'élaboration, l'ajustement et l'adoption de la Loi ont exigé bien des efforts, que nous devons poursuivre. Un travail de consultation et de planification est encore nécessaire pour établir la configuration des négociations à la table centrale, qui seront suivies de négociations visant à déterminer la répartition entre les questions de négociation centrale et locale. Suivra ensuite une ronde de négociations très exigeante pour nous tous.

Des fonctionnaires du ministère communiqueront avec vous sous peu pour déterminer quand les parties se réuniront afin de discuter des questions de procédure et de calendrier relatives aux prochaines étapes, qui sont définies aux termes du nouveau cadre provincial de relations de travail créé par la nouvelle *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires*.

Je vous remercie de votre soutien continu. Nous espérons maintenir un dialogue ouvert en poursuivant notre collaboration en vue d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals".

Liz Sandals